

CIRCULAIRE

DOSSIER : PROE 2/23 **DIFFUSION :** Points de contact nationaux PROE

DATE : 6 décembre 2021

CIRCULAIRE : 21/149

OBJET : Projet de mandat pour le Groupe de travail des Membres du PROE chargé d'évaluer les recommandations de la troisième évaluation indépendante et l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique du PROE 2017-2026

Chers Membres,

Veuillez trouver en pièce-jointe le projet de mandat pour le Groupe de travail des Membres du PROE chargé d'évaluer les recommandations de la troisième évaluation indépendante et de l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique du PROE 2017-2026.

Comme vous vous en souviendrez, la Conférence extraordinaire qui s'est tenue le 15 octobre 2021 a :

1. **pris note** du rapport et des commentaires du Secrétariat concernant la troisième évaluation indépendante et l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique 2017-2026 du PROE ;
2. **pris acte** de la présentation faite par les consultants portant sur la méthode employée pour l'évaluation conjointe, son contexte et les concertations menées ;
3. **examiné** le rapport complet de la troisième évaluation indépendante et de l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique 2017-2026 du PROE, ainsi que les recommandations ;
4. **noté** que le Groupe de travail sera composé de l'Australie, des Îles Cook, de la Nouvelle-Zélande, de la République des Îles Marshall, de Samoa et des autres Membres qui pourraient souhaiter se porter volontaires en informant le Secrétariat avant la fin de 2021 ;
5. **pris acte** de ce que le Secrétariat élaborerait un projet de mandat qui serait communiqué aux Membres avant la fin de 2021 ;
6. **convenu** de ce que le Groupe de travail se réunirait au cours du premier trimestre de 2022 pour examiner le calendrier et les ressources, et notamment envisager le recrutement



d'un facilitateur ou d'une facilitatrice externe, et déterminer les trois principaux domaines d'intervention, ces résultats devant être soumis à l'approbation des Membres.

Le Secrétariat a préparé le projet de mandat, qui est soumis à la considération des Membres, ce document devant être discuté lors de la réunion du Groupe de travail qui se tiendra au premier trimestre 2022. Par ailleurs, le Secrétariat rappelle que le Groupe de travail est ouvert à la nomination de tous les autres Membres qui souhaiteraient y être représentés. Pour ce faire, veuillez écrire à l'adresse executivesupport@sprep.org avant la fin 2021.

Comme toujours, nous vous remercions pour votre soutien sans faille à cette démarche cruciale pour l'avenir du PROE.

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Kosi Latu".

Kosi Latu
Directeur général

Projet de mandat

Groupe de travail du PROE pour l'évaluation des recommandations de

la troisième évaluation indépendante et de l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique 2017-2026 du PROE

1. Contexte

En 2020, la deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE a approuvé une proposition du Secrétariat visant à combiner l'évaluation indépendante du PROE avec l'évaluation à mi-parcours de son Plan stratégique 2017-2026, sous la forme d'une seule évaluation conjointe devant être exécutée en 2021. La dernière évaluation indépendante du PROE avait eu lieu en 2014. Le Conseil exécutif :

- a approuvé le projet de mandat et d'échéancier pour l'évaluation conjointe, en relevant l'intention de mettre sur pied un Groupe de référence chargé de l'informer ;
- a chargé le Secrétariat de veiller à ce que les résultats de l'évaluation conjointe soient portés à l'attention de la Conférence du PROE de 2021.

Le financement de l'évaluation conjointe a été généreusement assuré par l'Australie et par la Nouvelle-Zélande. Un appel d'offres a été initialement publié le 8 mars 2021 en vue de sélectionner les consultants devant conduire l'évaluation. Malheureusement, seules deux offres ont été reçues, parmi lesquelles une a été jugée inadaptée. L'appel d'offres a donc été réitéré le 7 avril 2021 afin d'attirer un plus grand nombre de soumissionnaires, avec échéance le 21 avril. Seul un soumissionnaire supplémentaire a répondu à ce deuxième appel. Étant donné que l'échéance fixée par la Conférence se rapprochait, le comité d'examen des offres a sélectionné la meilleure offre parmi les trois que nous avons reçues : le marché a donc été attribué à Natural Solutions Pacific.

Les concertations ont commencé, et il est clairement apparu que l'évaluation ne pourrait être terminée avant l'échéance prévue. Avec l'approbation du Groupe de référence des Membres mis sur pied pour assister l'évaluation, le Secrétariat a présenté un rapport de progression à la Conférence avec l'appui des consultants, en recommandant qu'une conférence extraordinaire soit organisée en octobre 2021 pour examiner les rapports complets de l'évaluation conjointe. La Conférence a également approuvé la mise sur pied d'un groupe de travail devant discuter des questions programmatiques et de gouvernance soulevées par l'évaluation conjointe.

Lors de la Conférence extraordinaire, la présentation des rapports par les consultants a été suivie par une réponse du Secrétariat, puis d'une discussion par les Membres, lesquels ont :

- 7. pris note** du rapport et des commentaires du Secrétariat concernant la troisième évaluation indépendante et l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique 2017-2026 du PROE ;
- 8. pris acte** de la présentation faite par les consultants portant sur la méthode employée pour l'évaluation conjointe, son contexte et les concertations menées ;

9. **examiné** le rapport complet de la troisième évaluation indépendante et de l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique 2017-2026 du PROE, ainsi que les recommandations ;
10. **noté** que le Groupe de travail sera composé de l'Australie, des Îles Cook, de la Nouvelle-Zélande, de la République des Îles Marshall, de Samoa et des autres Membres qui pourraient souhaiter se porter volontaires en informant le Secrétariat avant la fin de 2021 ;
11. **pris acte** de ce que le Secrétariat élaborerait un projet de mandat qui serait communiqué aux Membres avant la fin de 2021 ;
12. **convenu** de ce que le Groupe de travail se réunirait au cours du premier trimestre de 2022 pour examiner le calendrier et les ressources, et notamment envisager le recrutement d'un facilitateur ou d'une facilitatrice externe, et déterminer les trois principaux domaines d'intervention, ces résultats devant être soumis à l'approbation des Membres.

2. Projet de mandat pour le Groupe de travail

La proposition de mandat pour le Groupe de travail chargé de l'évaluation des recommandations de l'évaluation conjointe est la suivante :

- i. Définir les principales étapes et échéances pour le Groupe de travail, dans le but de produire les recommandations prioritaires convenues devant être présentées à la réunion du Conseil exécutif, en septembre 2022.
- ii. Définir et convenir des trois principaux domaines devant être soumis à l'approbation des Membres.
- iii. Définir et convenir d'un facilitateur ou d'une facilitatrice externe, et d'une procédure devant orienter le travail, notamment en établissant une liste confirmée de toutes les ressources financières et aides techniques externes pouvant être nécessaires au bon fonctionnement du Groupe de travail.
- iv. Avec l'aide du Secrétariat, trier et analyser les questions programmatiques et de gouvernance figurant dans l'évaluation et dans les recommandations auxquelles il convient d'accorder la plus haute priorité et susceptibles d'avoir les plus fortes répercussions.
- v. Examiner les recommandations faites par les consultants et l'analyse qui en a été donnée par le Secrétariat, en tenant compte des répercussions sur les finances, les structures, la Stratégie en matière de ressources humaines et l'Accord du PROE.
- vi. Évaluer les recommandations de la troisième évaluation indépendante du PROE et de l'évaluation à mi-parcours de son Plan stratégique 2017-2026, en tenant notamment compte des aspects financiers dans le contexte des décisions prises par la Conférence du PROE concernant la gouvernance et les structures depuis 2017, et des engagements pris en vue de l'atteinte des résultats définis dans le Plan stratégique 2017-2026.



**SPREP
PROE**

- vii.** Convenir des recommandations prioritaires de l'évaluation conjointe dont la mise en œuvre doit être acceptée, et des moyens de les mettre en œuvre.

- viii.** Avec l'aide du Secrétariat, produire un rapport sur les recommandations faites par le Groupe de travail, devant être soumis au Conseil exécutif.